Bulletin Municipal

Saint Geniès de Malgoirès

Août 2020

SOMMAIRE

- Édito et élections……..……3
- Informations municipales……..……4-9
- Syndicat Leins Gardonnenque……...……...10
- Nîmes Métropole.....……11-12
- Le village……...13-15
- Les associations……16-19
- Les associations cultuelles……..……...20
- Les jeunes……..21
- Numéros utiles et calendrier……..22
- État civil ……23

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES en mairie

Mercredi 02 septembre 2020 16h – 19h
Jeudi 03 septembre 2020 14h – 17h
Vendredi 04 septembre 2020 9h – 12h

Mairie de St Geniès de Malgoirès

Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h - Sauf le mercredi après-midi
Téléphone : 04.66.63.87.87
Nouveau mail : accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr
Site internet : www.saintgeniesdemalgoires.fr

- **Service urbanisme** : tous les après-midis (sauf le mercredi) de 14h à 17h, les permanences de l'élu M. DOUSTALY s'effectuent uniquement sur RDV.

- **CCAS :** les permanences de l'élu M. LECAMP s'effectuent sur RDV les jeudis matin.

- ***Rédacteur en chef :*** *Jean-François DURAND-COUTELLE, Marie-Françoise MAQUART et La commission communication*
- ***Crédit photos :*** *Mairie de St Geniès de Malgoirès, dépôt légal à parution*
- ***Impression et conception :*** *Imprimé avec papier respectant l'environnement*

ÉDITO

Jean-François DURAND-COUTELLE
Le Maire

Chèr(e)s administré(e)s, chèr(e)s ami(e)s

Avant toute remarque nous tenons à vous adresser nos plus chaleureux remerciements. La crise ne nous a pas permis de le faire, à l'issue de notre élection, que très indirectement par le Midi Libre et autres moyens de communication interposés. De même la crise ne nous a pas permis de fêter, ensemble, ce résultat.

Que de déboires depuis notre élection le 15 mars dernier !!... Jamais une entrée en fonction ne fut aussi compliquée. L'élection du maire et des adjoints était prévue pour le vendredi 20 mars quand le président de la république a tout arrêté en choisissant le confinement total pour faire face à la grave crise sanitaire mondiale du Covid-19. Confinés… ce mot sonne comme un coup fatal sur notre quotidien, sur notre liberté de mouvement, sur notre capacité à mettre en route le programme que nous vous avions proposé. L'urgence a été de trouver des solutions à la fois pour faire respecter les interdictions nationales au profit de la santé de tous, mais aussi de nous assurer que chacun pouvait bénéficier de ce qui lui était nécessaire pour se nourrir, pour se soigner, pour se protéger (gestion des masques), pour répondre aux demandes des enseignants relatives aux besoins de leurs élèves… La communication est devenue essentielle pour informer le plus souvent possible chacun de ce qu'il pouvait faire, des modalités et des lieux de ravitaillement.

Une cellule de crise, avec les nouveaux élus, a donc été mise en place à la mairie pour prévoir, informer tout en protégeant le personnel qui travaillait à distance. Les nouveaux élus, non encore investis officiellement, autour du maire et de la 1ère adjointe, se sont emparés des problèmes pour les gérer au mieux. Cette situation a finalement constitué une excellente initiation à leurs nouvelles responsabilités : restons positifs !

C'est donc avec beaucoup de retard que nous avons pu aborder la gestion normale de la commune. Tout le personnel a repris le travail, la mairie a rouvert ses portes même si des précautions sont encore appliquées. Les contacts avec les associations ont été renoués bien que leurs activités tournent encore au ralenti : Temps libre réorganise les 1ères guinguettes, les associations de boulistes préparent leur concours annuel, les entrainements sportifs reprennent timidement, en extérieur exclusivement. Des devis sont préparés pour restaurer les routes et rues les plus endommagées ; le dossier Centre Bourg, destiné à profiter de subventions régionales pour rénover une partie du village et favoriser les premières circulations douces, est poursuivi ; la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) est en cours. Le Plan Local d'Urbanisme reprend ses concertations. Les grands projets que nous vous avons promis sont en cours d'étude pour améliorer la qualité de notre quotidien.

Mais, toutefois, nous devons faire face à l'incertitude sanitaire : nous resterons très prudents et ne ferons rien qui puisse vous mettre en danger.

Le Maire et son équipe

Élection du maire et de ses adjoints

Élus le 15 mars, le confinement a empêché la tenue régulière de l'élection du maire et de ses adjoints. Il a fallu attendre le 23 mai et les 1ères étapes du déconfinement pour qu'elle ait lieu. Et, frustration supplémentaire, elle a dû se tenir à huis clos. Toutefois, comme nous nous y étions engagés en cours de campagne, la totalité du conseil a été filmée et diffusée en direct, comme le recommandait la Préfecture, sur la toute nouvelle page facebook de la mairie puis mise sur le site municipal. Cette photo permet de reconnaître tous les adjoints autour du nouveau maire, **Jean-François DURAND-COUTELLE**.

Ces adjoints sont de droite à gauche, le **Docteur Thierry Lecamp** responsable du CCAS et des affaires sociales, **Karen Jouve** responsable de l'enfance, de la jeunesse et des écoles, **Nadine Charrier** responsable des finances et du personnel, **Florent Doustaly** responsable de l'urbanisme, des travaux et de la voirie, **Laurent Pierre** responsable de l'agriculture, de l'environnement et de l'éclairage public, de l'économie et du tourisme et **Marie-Françoise Maquart, 1ère adjointe** responsable de la culture, de la communication et du développement numérique, des associations et de l'accueil des nouveaux arrivants. Ces grandes commissions se subdivisent en sous-commissions avec notamment Olivier Bouillet reconnaissable, derrière son masque, à gauche de la photo qui s'occupe des associations sportives et de la fête votive et Nicole Jourdan à droite sur la photo qui s'occupe particulièrement des nouveaux arrivants. Nathalie Copetti, en partie cachée derrière la 1ère adjointe s'occupe de l'environnement, Thierry Martin des chemins agricoles, Tony Spadafora s'occupe des fêtes et cérémonies.

A quoi servent les commissions municipales ?

Le conseil municipal, convoqué publiquement par son maire, réunit régulièrement (au minimum une fois par trimestre) l'ensemble des élus municipaux pour rendre officiels les choix essentiels concernant la conduite des affaires communales (budget annuel, montant des impôts, choix des grandes entreprises devant effectuer des travaux sur la commune, participation aux différentes institutions, aménagement et grandes orientations du village, etc…) Le conseil municipal n'est pas le lieu des débats de fonds.

Le véritable travail est effectué dans les commissions, d'où l'importance de ces dernières. C'est là que se font les grandes propositions, que s'étudient les dossiers, les devis des travaux. Les recherches, les faisabilités y sont débattues. Leurs choix et solutions sont ensuite proposés au conseil pour validation ou rejet. Ces commissions sont composées d'élus qui ont choisi d'y entrer en fonction de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt. De plus, la nouvelle équipe élue a fait le choix, présenté lors de sa campagne, de largement ouvrir ces commissions à la population. Ainsi les membres extérieurs de ces commissions peuvent travailler avec toute la population grâce à leurs réseaux et aux associations auxquelles ils participent.

Les quatre élus de l'opposition (l'ancien maire Michel Martin, Angèle De Luca, Eric Grandini et Sabine André) ont fait le choix de ne pas entrer dans ces commissions.

Accueil des nouveaux arrivants à Saint Geniès

Vous venez d'arriver sur la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès et vous avez choisi d'y vivre. Quelle bonne idée ! S'installer dans un nouveau village est toujours une expérience délicate. Que ce soit pour les études, des raisons professionnelles ou au moment de la retraite, il n'est pas facile de faire ses marques en territoire inconnu, d'apprivoiser les lieux et de reconstituer un réseau social. Nous sommes là pour vous guider : le maire et le conseil municipal sont heureux de vous y accueillir, vous souhaitent la bienvenue et restent à votre disposition pour répondre éventuellement à vos questions et faciliter vos démarches.

Remarquablement bien situé entre mer et montagne, encerclé de garrigues et de vignobles, proche d'Uzès, de Nîmes, d'Alès, Saint-Geniès ne cesse de s'agrandir avec déjà ses 3008 habitants nommés Médiogozins et Médiogozines.

Écoles, collège, commerces, artisans, professions libérales, associations diverses, ils sont tous là ! Il y a tout ce qu'il faut à Saint-Geniès, même le soleil une grande partie de l'année !

Désireux de vous apporter la meilleure communication, une journée d'accueil de partage et d'amitié vous sera dédiée afin de créer le dialogue, l'échange, de mieux faire connaissance.

Merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie, 1 rue du 19 mars 1962, soit directement par votre présence, soit en téléphonant au 04 66 63 87 87, soit par mail accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr ou sur facebook

Merci et à très bientôt

COMMISSIONS	ÉLUS	MEMBRES EXTÉRIEURS
Appels d'offres et ouverture des plis	Le maire (J-F Durand-Coutelle), O Bouillet, N. Charrier, G Cursolari, N Jourdan, M.-F. Maquart, T Martin, S Tournemine, T Spadafora	Non autorisés par la loi
Finances	N Charrier, J-F Durand-Coutelle, S Tournemine, G Cursolari, C Maillet	Michel Pierre, Jacques Pouly
Sécurité	S Tournemine, J-F Durand-Coutelle, G Cursolari, C Maillet	Thomas Marasco, Stéphane Fadat
Agriculture, développement durable et environnement, éclairage public, économie et tourisme	L Pierre, T Martin, N Copetti, C Rouy-Bort, F Rateau, M-F Maquart	Adrien De Smidt, Cédric Gauduchon, Clément Mayol, Frédéric Féline, Gilbert Faveau, Nicolas Chazot
CCAS (conseil communal d'action sociale) et action sociale	T Lecamp, N Charrier, S Tournemine,	Mohammed Amar, Bouhelem Berkanou, Bernard Bruneel, Thérèse Durand-Coutelle, Antoinette Genest, Sanae Bouskila, Guilaine Lecamp
Affaires scolaires, enfance et adolescence	K Jouve, H Lafont, T Lecamp, M-F Maquart, D Retourna, C Rouy-Bort	Johanna Gibergues, Laura Sabatier, Michel Le Provost, Gilles Bruneau, Géraldine Lelez, Gaëlle Bouillet
Urbanisme, travaux, voirie	F Doustaly, G Cursolari, J-F Durand-Coutelle, H Lafont, C Maillet, M-F Maquart, T Martin, D Retourna	Damien Maigron, Christian Dumas, Carl Monjiols
Transports	J-F Durand-Coutelle, C Maillet, M-F Maquart	Anne-Marie Skora
Culture, Fêtes et cérémonies	M-F Maquart , O Bouillet, G Cursolari, N Jourdan, C Maillet, F Rateau, D Retourna, T Spadafora	F Guinebaud, Guilaine Lecamp, Hervé Masquelier, Roland Pinot, Frédéric Tournemine, les responsables des associations SG2M fête votive et Comité Fêtes et cérémonies
Communication et développement du numérique	M-F Maquart, C Maillet, F Ratreau, N Jourdan, G Cursolari	Bernard Bruneel, Delphine Botto, Gilbert Faveau, Guilaine Lecamp, Fabienne Stievenart, Danièle Saniez, Frédéric Tournemine
Associations sportives, culturelles et sociales	O Bouillet, M-F Maquart, D Retourna, C Maillet, N Charrier, N Jourdan, F Rateau, T Spadafora, G Cursolari	Les présidents d'association ou leur représentant, Laura Sabatier, Johanna Gibergues, Nadeige Chevallier
Accueil des nouveaux arrivants	N Jourdan, M-F Maquart	Julien Voiron, Danièle Saniez

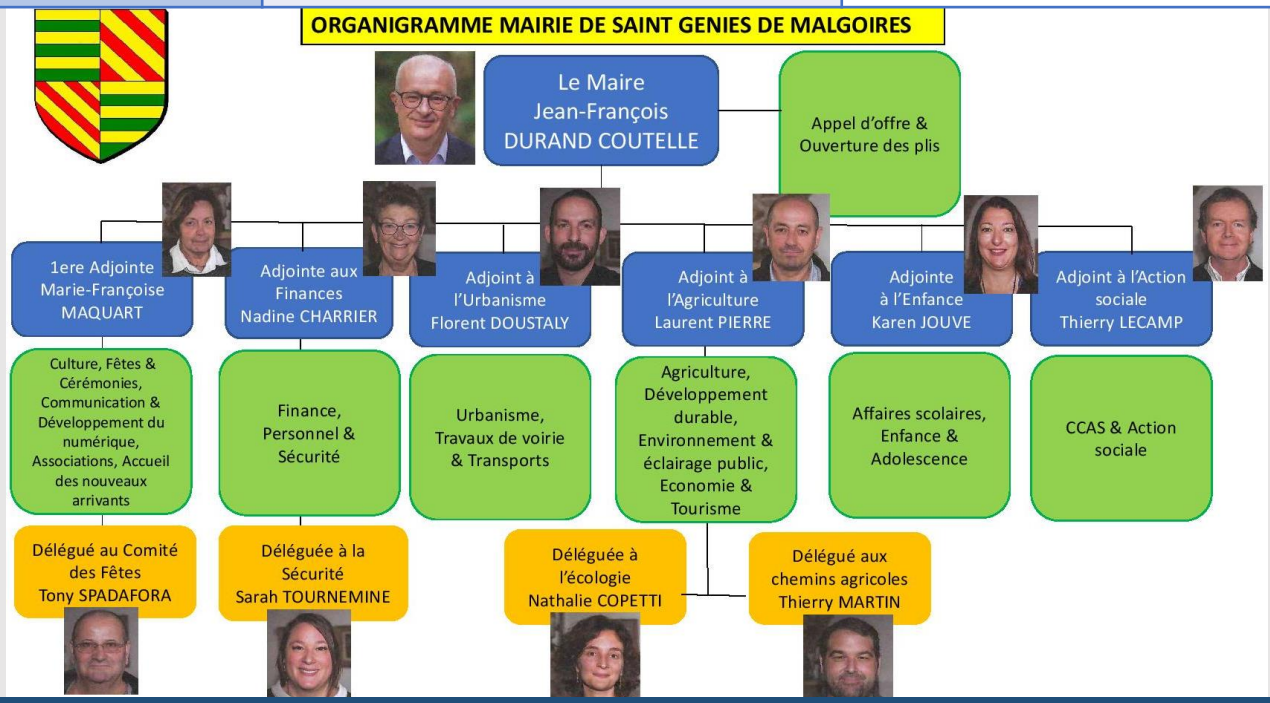

AVIS A LA POPULATION
RAPPEL DE LA REGLEMENTATION CONCERNANT LES DECHETS

La municipalité attache beaucoup d'attention à la propreté et à la salubrité de notre village. Aussi, nous en appelons au civisme et respect de chacun en la matière. Afin de pouvoir faire appliquer les règles établies, nous les avons consignées dans un arrêté municipal. Voici un récapitulatif, reprenant les obligations et sanctions, en matière de gestion des déchets. Nous vous rappelons que cette compétence appartient à Nîmes Métropole.*

➢ ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ou SACS NOIRS

La collecte des ordures ménagères résiduelles se déroule les lundi et vendredi matin.

➢ COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES MENAGERS DITS RECYCLABLES ou SACS BLEUS

La collecte sélective des emballages ménagers dits recyclables se déroule les mercredi matin. (dates de distribution des sacs consultables sur le site internet de la mairie) Dans les 2 cas, vos poubelles doivent être présentées sur la voie publique, devant votre logement, soit dans un conteneur adapté, soit dans des sacs déposés en hauteur, la veille au soir des ramassages et au plus tôt à partir de 20h. Le conteneur ne doit pas rester en permanence sur la voie publique. Vous devez le remiser sur votre propriété au plus tard dans la soirée du jour de ramassage.

PAS DE RAMASSAGE LES JOURS FERIES. VOS POUBELLES DOIVENT ETRE CONSERVEES CHEZ VOUS.

➢ EMBALLAGES EN VERRE

La collecte des emballage en verre s'effectue aux bornes d'apport volontaire. Il en existe 9 sur le village.

➢ DECHETS VERTS

Vous devez amener vos déchets verts directement à la déchèterie de secteur. Aucun déchet vert ne pourra être déposer sur la voie publique.

➢ ENCOMBRANTS

La collecte est effectuée par Nîmes Métropole une fois par mois sur rendez-vous (04.66.02.54.54). Les objets à collecter doivent être présentés la veille de leur ramassage au plus tôt à 20h. Les déchets encombrants exclus doivent être déposés dans les déchèteries par vos soins.

➢ SECURITE, HYGIENE ET SALUBRITE

Les déchets refusés et/ou non ramassés par le service, doivent être retirés de la voie publique par vos soins, et évacués sur la déchèterie. Vous devez également procéder au nettoyage des éventuelles souillures laissées sur place (salissures, bris de verre, plastiques, traces...).

➢ DEJECTIONS CANINES

Vous devez procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que votre animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique.

➢ DEPOTS SAUVAGES DE TOUTE NATURE SUR LES VOIES, ESPACES PUBLICS OU PRIVES

Les dépôts sauvages de déchets de toute nature et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Toute personne qui produit ou détient sur sa propriété, des dépôts sauvages ou décharges brutes d'ordures ménagères est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination. Tout riverain ayant toléré des dépôts sauvages sans en avoir informé les services compétents pourra se voir considérer comme l'auteur de l'infraction.

➢ EXEMPLE DE SANCTIONS

- Ne pas respecter les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri) : 35 €
- Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique : 68 €
- Laisser les conteneurs en permanence sur la voie publique : 750 €

- Dépôts sauvages de 1500 € à 3000 € A cela peuvent s'ajouter des frais de traitement si la commune doit effectuer l'enlèvement.

* Arrêté numéro 2020-05-04-01 du 05/05/2020 consultable à la mairie

Composteurs cherchent éco-citoyens …

Chaque année, un Français produit en moyenne 350kg de déchets dont 30 % de déchets organiques qui finissent incinérés.
Afin de participer activement à réduire nos ordures ménagères résiduelles, la commune souhaite, avec la collaboration de Nîmes Métropole, installer des composteurs collectifs dans le village. Ainsi, les résidus issus de nos cuisines et de nos jardins retourneront dans un cercle vertueux pour recréer de l'humus … et du lien social !Cette démarche ne pourra se faire qu'avec vous ; aussi si vous souhaitez participer à ce projet nous vous invitons à vous signaler à l'adresse suivante : **environnement@saintgeniesdemalgoires.fr**

La nature sourit ; elle est filmée !

La commune vient d'acquérir un appareil photographique d'un genre particulier.
Doté d'un système infrarouge, il se déclenche automatiquement lors du passage d'un véhicule ou d'un animal.
Son but n'est pas d'obtenir des images de sangliers nocturnes mais de traquer tous ceux qui préfèrent se délester de leurs ordures et détritus en pleine nature… La déchèterie de la Rouvière n'est pas trop loin de notre village et les horaires ont été modifiés pour être mieux adaptés aux citoyens respectueux de la nature que nous sommes.
Bref, vous l'avez compris, cet appareil se nomme un piège à pollueurs.
En mars dernier, vous vous êtes prononcés pour un village plus propre. Cet outil, acquis pour un peu plus d'une centaine d'euros fait partie de notre engagement pour un environnement plus agréable. Il n'est plus acceptable de découvrir, au petit matin, gravats et immondices abandonnés au bord des chemins.

Déchèterie de La Rouvière :
Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

La fibre optique et internet très haut débit

D'ici 2022, la *société WiGard Fibre*, mandatée par le département, aura terminé le raccordement du réseau internet à la fibre optique assurant le Très Haut Débit aux usagers. Chacun pourra alors souscrire un abonnement auprès du fournisseur internet de son choix.
Le déploiement de la fibre optique utilise le réseau téléphonique existant composé de conduites enterrées et d'un réseau aérien utilisant des poteaux et des façades.
Les **travaux souterrains** du déploiement de la fibre sont **terminés** sur Saint-Geniès, le **17 août** débute le déploiement du réseau aérien. Pour cela un **élagage** peut se révéler nécessaire : il est à la charge du propriétaire, que celui-ci le fasse lui-même ou qu'il en laisse le soin à la société installatrice.
Aussi souvent que possible l'implantation des câbles se fera « à l'identique » du réseau téléphonique et les boitiers seront placés à proximité des précédents ; là où il n'existe pas d'installation, l'implantation se fera en façade.
Pour plus d'informations : **www.wigardfibre.fr** **FB : WiGard Fibre**

Un été sans incident

Habitants et touristes peuvent ainsi adapter leurs pratiques en conséquence.
https://www.risque-prevention-incendie.fr/gard/. Plus de la moitié des incendies de forêt sont d'origine accidentelle, souvent liée à des travaux de particuliers ou de professionnels. Réaliser des travaux pendant les périodes à risque élevé peut détruire des forêts, mais aussi des habitations et entraîner des décès. Rappelons que :

- En forêt et à proximité des massifs, **tout emploi de feu est strictement interdit chaque année entre le 15 JUIN et le 15 SEPTEMBRE**.
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit toute l'année. Ils doivent être déposés en déchèterie.
- Le débroussaillement des abords des habitations est la prévention la plus efficace pour sécuriser votre maison. **Le débroussaillement est une obligation**. Toute la parcelle en zone urbaine, bâtie ou non, et les 50 mètres autour de toute construction ainsi que toute installation en zone non urbaine sont concernés.
- Certains travaux mécaniques de type agricole, de terrassement, forestier ou extérieur nécessitant l'utilisation d'engin mécanisé sont interdits.
- En forêt : ne fumez pas et ne jetez pas votre mégot de cigarette depuis votre véhicule, ne faites pas de feu de camp ni de barbecue, ne stationnez pas dans les zones herbeuses et ne vous garez pas devant les entrées des DFCI (chemin forestier). Toute infraction est passible d'amende.

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).
Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au poste de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**.
N'hésitez pas à vous manifester auprès de nos agents, dans leurs locaux, sur les boulevards.
Pour plus d'information, tel : 06 72 36 91 32

Prévention noyade

En France, les noyades constituent un enjeu de santé publique majeur car elles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès.
Elles sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Pour se baigner en toute sécurité :
- Apprenez à nager : cela peut paraître évident mais c'est le geste le plus sûr pour se protéger de ce risque,
- Baignez-vous avec vos enfants, ne les laissez pas aller ou jouer seuls à proximité d'un point d'eau,
- Choisissez des zones de baignades surveillées,
- Écoutez votre corps et soyez attentif à votre état de santé.

N'oubliez pas que les risques sont accrus en cas de fortes chaleurs (risque de choc thermique) et que des bons réflexes sont à adopter : éviter de vous exposer trop au soleil avant d'entrer dans l'eau, rentrez progressivement en vous mouillant la nuque, la tête et le ventre, ne buvez pas d'alcool.
Ces consignes s'appliquent à la plage, et également à la piscine ou tout autre point d'eau.

Chers Concitoyens (es)

Nous profitons de cette tribune libre, qui est accordée aux élus de l'opposition pour remercier, en premier lieu, toutes les électrices et électeurs qui se sont prononcés en faveur de la liste « Ensemble pour Saint Génies » !
Sachez que nous serons une opposition vigilante et constructive et que nous veillerons à ce que les promesses de la nouvelle municipalité, notamment en terme de transparence soient respectées.
Toutefois nous nous réservons le droit de donner notre avis sur les méthodes utilisées et les choix qui seront faits.

Il y a quelques jours, la présentation du budget 2020 (par Monsieur le Maire) qui nous rassemblait dans la maison commune, nous a laissé dubitatifs.
La dématérialisation des documents qui auraient dû nourrir le débat, par exemple, n'augure rien de bon. Sans support papier ni projection vidéo, comment juger sur pièces ?
(il est vrai qu'il faut faire des économies, mais tout de même....).
Pour l'opposition bien sûr, mais également pour les élus fraîchement nommés qui, nous semble-t-il, n'avaient qu'à lever le doigt pour suivre de concert la voix de leur maître.

Une salle de conseil municipal n'est pas un hémicycle où la voix d'un quelconque parti prime sur l'intérêt général.

Nous devons construire ensemble, anticiper, programmer, débattre pour que nos administrés se retrouvent sans exclusive dans les choix collégiaux comme cela a toujours été réalisé jusqu'alors.
Nous avons été surpris par tous les raccourcis, par ce budget voté au pas de charge et également par l'attribution de certaines subventions.
Plutôt que de prétendre à grands coups de clairon qu'il a fallu souscrire une ligne de trésorerie pour payer les salaires des employés municipaux, il aurait été plus honnête de donner les explications surtout sur un sujet que vous maîtrisez si bien pour avoir été pendant deux mandats et jusqu'à votre élection adjoint aux finances.

La crise du COVID d'une part, le non vote des budgets pour cause du retard du deuxième tour des élections d'autre part ont contribué à cette situation. Mélanger la notion de trésorerie et la situation économique n'est pourtant pas dans vos habitudes et vos compétences.
Nous élus d'opposition nous préférons le débat à la polémique, le dialogue frontal aux paroles en l'air et il en sera toujours ainsi.

Les quatre élus de la liste « Ensemble pour Saint Génies » s'associent au courrier envoyé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie par le corps enseignant et les parents d'élèves qui dénoncent des classes surchargées pour la rentrée 2020 (33 élèves classes de 5ème).

Angèle De Luca, Sabine André, Éric Grandini, Michel Martin

LE SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Élus siégeant au conseil

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-François DURAND-COUTELLE	David RETOURNA
Marie-Françoise MAQUART	Sarah TOURNEMINE
Karen JOUVE	Carole MAILLET

Élus siégeant aux commissions

Administration générale et finances	Nadine CHARRIER
Petite enfance, enfance, jeunesse	Karen JOUVE
Vie Locale (culture)	Marie-Françoise MAQUART
Sport, Piscine	Olivier BOUILLET

Radio Minot

Suite à la crise sanitaire, chaque structure a dû innover et se réinventer. Voilà ce qu'a tenté le RAM en proposant aux enfants âgés de 0 à 5 ans du territoire du SMLG : une chronique radiophonique, intitulée "Radio Minots", téléchargeable sur une plateforme numérique. Les parents et les assistantes maternelles peuvent, depuis ce mois, proposer à leurs enfants un temps d'écoute d'une dizaine de minutes composé de petits jeux, d'une histoire et d'une musique.

Chaque chronique reprend une thématique particulière qui focalise sur un élément de l'environnement quotidien des enfants.

Cette initiative a pu être mise en place grâce au Syndicat Mixte de Leins Gardonnenque, avec l'aide des Francas du Gard via Radio Sommières et l'Espace Jeunes de Leins Gardonnenque et avec le soutien des assistantes maternelles du territoire. Si vous souhaitez découvrir "Radio Minots", rendez-vous sur : https://www.mixcloud.com/RAMATL/

L'accueil des jeunes de 3 à 17ans

Le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque, dont le siège se situe 4 rue Diderot à Saint-Geniès, dispose d'un *accueil de loisirs sans hébergement* (ALSH), destiné aux 3-12 ans, offrant 96 places. Il organise aussi un *Espace jeunes* pour les 12-17 ans.

Ces deux structures accueillent, prioritairement, les enfants des familles domiciliées à Fons-outre-Gardon, Gajan, La Rouvière, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Mamert-du-Gard et Sauzet. Les enfants de ces communes, adhérentes au Syndicat Mixte Leins Gardonnenque, sont prioritaires pour bénéficier de ces services à des tarifs subventionnés.

Fermés pendant le confinement ces deux espaces ont ré-ouvert depuis, tous les mercredis pour l'ALSH et le mardi 19 mai pour les jeunes. Ces réouvertures se sont faites dans le respect des règles sanitaires en vigueur et des gestes barrières évidents.

La Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

Le village a rejoint la Communauté d'agglo au 1er janvier 2017. Cette année pour la première fois nous participons à l'élection de son président et des vice-présidents. C'est ainsi que notre nouveau maire, Jean-François Durand-Coutelle, a été élu 6ème vice-président en charge de l'assainissement collectif.

Comme dans le fonctionnement communal, le travail est préparé par les agents spécialisés de l'agglomération et débattu en commissions. Les élus du village siègeront dans toutes les commissions leur permettant ainsi d'agir au mieux des intérêts communautaires mais aussi communaux.

Les élus de Saint Geniès à Nîmes Métropole

Pôles	Présidents	Délégués de St-Geniès
Environnement	Bernard ANGELRAS	Nathalie COPETTI
Eau - Assainissement	Jean-Luc CHAILAN/ Jean-François DURAND-COUTELLE	Jean-François DURAND-COUTELLE
Mobilité	Jean-Marc CAMPELLO	Marie-Françoise MAQUART et Carole MAILLET
Aménagement du territoire, développement économique	Frédéric TOUZELLIER	Florent DOUSTALY
Administration & finances	Frédéric BEAUME/ Gilles GADILLE	Nadine CHARRIER
Politique de la ville, habitat, citoyenneté	Géraldine REY-DESCHAMPS	Sarah TOURNEMINE et Thierry LECAMP
Culture, traditions, sport	Joël VINCENT et Laurent BOISSIER	Marie-Françoise MAQUART et Nadine CHARRIER

Coordonnées utiles

Secrétariat général : 04.66.02.55.12

- **Service ordures ménagères : 04.66.02.54.54**
- **Service encombrants, tous les 4ème mardi de chaque mois, uniquement sur RDV au 04.66.02.54.54**
- **Service déchetterie : 04.66.02.54.85**

Les *Vignerons du Malgoirès* défendent l'environnement

La cave coopérative, *Les Vignerons du Malgoirès*, s'est lancée dans une démarche de Certification de Haute Valeur Environnementale. La HVE est règlementée par le Ministère de l'agriculture. Cette certification adopte une démarche globale de développement durable répondant notamment aux enjeux sociétaux majeurs, en particulier en matière de réduction de l'usage des produits phytosanitaires comme de préservation des ressources naturelles (eau, qualité des sols,…) et de la biodiversité. Actuellement 7 exploitations, représentant 120 hectares de vignes, sont certifiées et 5 en cours de certification pour 100 hectares de plus.

Félicitations à nos vignerons…

Il y a quelques semaines, à l'occasion du Salon de l'Agriculture de Paris, la SCA « Les vignerons du Malgoirès » a obtenu trois distinctions :

- Une médaille d'or pour son vin en IGP Pays Cévennes 2018 rosé
- Une médaille d'argent pour son vin en IGP Pays d'Oc 2018 rosé
- Une médaille de Bronze pour son vin en IGP Pays d'Oc 2018 blanc

La cave est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
On peut y acheter du vin rouge, rosé ou blanc soit en vrac en conditionnement de 5 l, soit en bouteille.
Tél : 04 66 81 62 01
Les Vignerons du Malgoirès

Rentrée 2020 : nouvelle organisation des transports avec SNCF & N.M

Notre commune est désormais totalement desservie par les bus Tango (https://www.tangobus.fr/) de l'*Agglomération de Nîmes Métropole*... Même si les nouvelles dessertes ne sont pas encore disponibles... mais ça devrait venir ...Il y a plusieurs formules d'abonnements possibles, avec ou sans train associé, pour les scolaires ou les salariés... Les tarifs mensuels sont de 18 € pour les scolaires (bus uniquement) ou 19 € (Kartatoo : train + bus https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/kartatoo), 35,70 € pour les salariés (bus ou bus + train). Le billet unitaire est à 1,60 € pour un voyage unique et à 2,90 les 2 voyages.

Une réunion publique d'information est demandée avant la rentrée en présence de l'*Agglo* pour expliquer ces différentes formules, tarifs et abonnements.

En attendant, durant tout l'été, les - de 26 ans bénéficient du train à 1 €. Achat en ligne ou sur l'Appli uniquement (https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/bons-plans/un-euro-jeunes)

SNCF liO TER OCCITANIE

Tango près de chez vous

Nîmes Métropole a ouvert des points relais locaux afin de faciliter l'accès des usagers à la distribution de ses titres de transports. Vous avez un point relais à Saint-Geniès.

TABAC *Le FLO*, 25 les Boulevards ST-GENIÈS
Et aussi :
TABAC Le PLANAS, 1 rue du Planas, St-MAMERT
TABAC PRESSE LOTO, ZAC du Petit Verger, rue Marie Durand, LA CALMETTE

TanGO! Transports de l'Agglomération Nimoise

Les conseillers clientèle de Tango vous accueillent au 0 970 818 638 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 7h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 18h

C'est décidé, ce matin, je sors prendre l'air. Il y a plus de six semaines que nous sommes confinés et le temps paraît long à certain. Pour moi, c'est surtout pour retrouver le paysage, le mouvement, les bruits et les odeurs, bref, la vie d'avant le coronavirus. Suis-je pessimiste en disant que cette vie-là s'est arrêtée le 17 mars et qu'on ne la reverra pas avant longtemps ? Première chose à faire avant de sortir : rédiger une attestation de déplacement dérogatoire et s'équiper d'un masque.

Me voici donc sur les Boulevards, ce premier samedi de mai. Ce devrait être jour de fête et jour de foire. Des commerçants, des habitants du village venus vendre des objets désormais inutiles, un peu de musique, des plants de tomates proposés par le Jardin Pédagogique qui annoncent l'été et le verre de l'amitié proposé par les vignerons du village. Au lieu de cela, rien.

Juste une file d'attente devant la boulangerie et une autre, bien plus conséquente, devant le tabac. La nicotine protège-t-elle du coronavirus ? Pas sûr ! Mais la perspective d'un gain aux jeux à gratter continue à faire rêver en ces temps de pandémie.

Voici le restaurant l'Esquielle : la grille est baissée et on peut lire une affiche rédigée à la hâte. Les bars et restaurants payent cash face à la maladie. Continuons sur les Faubourgs. Bien peu de voiture ce matin.

Me voici devant Intermarché.

Là aussi, une file d'attente d'une quinzaine de personnes qui attendent avant de faire quelques achats. Et pourtant, nous ne sommes plus au rush des premiers jours, lorsque chacun achetait quantité de denrées alimentaires au risque de créer une pénurie… et surtout de priver d'autres personnes, plus respectueuses, qui souhaitaient vivre raisonnablement. « TPMG ! » aurai-je dit dans une autre vie, lorsqu'il fallait se faire entendre dans le monde de la concurrence. « TPMG »… Tout pour ma gueule ! Au-devant de cette file d'attente, un vigile, masqué. Il fait partie de ces gens que l'on oublie, que l'on méprise lorsque tout va bien. Mais, aujourd'hui, il est là, garant d'une nouvelle pratique sanitaire ; et on le remercie ! Me voici désormais devant l'autre boulangerie du village. Là aussi, quelques personnes qui respectent ces nouvelles règles que nous aurions trouvé bien étranges il y a deux mois. On n'entre qu'un par un dans une boutique. Chez Mayol, le maraîcher, des barrières ont aussi été installées, un peu comme à Disneyand. Et pourtant, on ne vient ici que pour une botte d'asperges et un panier de fraises. Il est vrai qu'on est remercié chaque fois par la fraîcheur des produits et le sourire des serveuses. Même spectacle au Marché aux Affaires, avec les barrières pour permettre aux clients d'entrer un à un dans le magasin.

Voici la pharmacie. Les barrières Vauban ont été retirées mais le sol en garde encore des stigmates : des flèches peintes pour indiquer le sens de circulation des clients. La peur panique de manquer des premiers jours de confinements a laissé des traces… Désormais, la situation semble moins anxiogène et les achats plus normaux ont pu reprendre. Les guichets sont équipés d'une vitre en plexiglas comme premier écran sanitaire. Revenu dans le village, je consulte les panneaux lumineux… bibliothèque fermée, mairie fermée, etc. Me voici aux anciennes arènes, là où l'on rencontre toujours quelqu'un. Mauvais présage : au feu tricolore, les affiches ne sont plus d'actualité. Elles évoquent la vie d'avant et les projets que nous avions alors : Griffe d'Arts, les deux heures médiogozines.

Sur la sable du terrain de boules, tout semble s'être arrêté d'un seul coup : les emplacements avaient été marqués pour un concours. Les fils sont restés là, comme tels, à retenir les pollens tombés des platanes. S'il est difficile de photographier quelque chose qui a disparu, en voici un excellent contre-exemple.

Retour enfin vers la Poste, fermée ce samedi matin mais qui semble, elle aussi, avoir généré des files d'attente.

Le panneau d'informations est resté là,

Il reste les affiches des élections municipales qui ont déchaîné quelques passions et qui sont aujourd'hui si loin ! Deux mois, presque une éternité à rester chez soi pour se protéger et protéger les autres. Là aussi, la vie s'est arrêtée : nous devrions lire d'autres affiches ; celles des fêtes votives qui devaient être en préparation, notamment celle de Sauzet prévue à l'Ascension. Mais elles sont toutes annulées.

Dernier clin d'œil : la grille de Persona Grata, baissée et ces jouets d'enfants, restés là, à attendre des jours meilleurs.

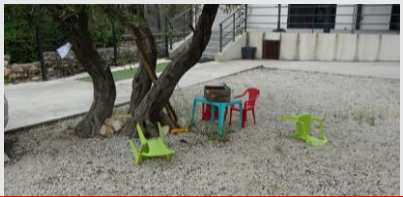

Saint Geniès s'adapte pendant la crise…

Très rapidement la psychose s'installe dans notre cher village de Saint-Geniès car la crainte que toute l'économie s'arrête était bien dans tous les esprits. Certaines familles inquiètes partent se confiner à la campagne ou à la mer car bien sûr ce virus contagieux ne permettait pas de se rapprocher de chaque famille éloignée. Il fallait donc s'isoler !

Nous, à Saint-Geniès, malgré nos craintes nous avions la chance d'être à la CAMPAGNE! Alors que faire, il fallait être très réactifs.

Nouveaux élus, Police municipale, l'association des Pompiers, les agents municipaux non confinés et beaucoup de bénévoles dont de nombreuses couturières et même un fabriquant improvisé de visières ont été au rendez-vous. Leur devoir et leurs convictions : être proche de toute la population pour les servir au plus près : personnes très vulnérables, jeunes et moins jeunes et leur apporter écoute, soutien et services au quotidien. *(contacts téléphoniques - courses à domicile pour les plus fragiles)* 800 masques et plus, entièrement gratuits, réalisés grâce au dévouement de couturières bénévoles ont été confectionnés sans relâche puis distribués au sein du village. Des permanences ont été tenues à la fois par la Police Municipale, certains élus et des agents municipaux à la mairie pour remettre encore et toujours des masques donnés par l'Etat et par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole à la population. **Quelle implication de toutes et tous ! Mille Mercis.**

La maison médicale de garde se trouve au CHU juste avant le service des urgences car il n'y a plus de garde de secteurs depuis plusieurs années. Cette maison médicale est ouverte tous les soirs de la semaine entre 20h et minuit, le samedi de midi à minuit et le dimanche et jours fériés de 8h à minuit. On peut y aller sans RDV, elle fonctionne sur la base du volontariat, il y a environ 70 médecins qui se relaient, les médecins de St Geniès en font partie.

maison médicale

Des manifestations officielles malgré tout…

Le confinement et la nécessité de continuer à nous protéger n'empêchent pas la mairie de poursuivre ses obligations nationales et le souvenir de nos morts pour la nation. À la demande expresse de la Préfecture c'est en très petit comité que ces cérémonies ont eu lieu : le 8 mai, souvenir de l'armistice mettant fin à la Seconde Guerre Mondiale, le 8 juin en souvenir des morts de la guerre d'Indochine. Le 18 juin, la municipalité a rendu hommage au Général de Gaulle devant le monument aux morts où une gerbe a été déposée en présence de quelques adjoints.

Un représentant de la caserne de pompiers de Saint-Geniès-de- Malgoirès était aussi présent ainsi que des membres de la Fnaca. Gilbert Molera, et le maire, Jean-François Durand-Coutelle, ont lu successivement le texte de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 ainsi que la lettre de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

La crainte d'une pénurie alimentaire circule dans tous les esprits quand à l'approvisionnement des commerces locaux. **La peur s'installe** : Allons-nous continuer à avoir à manger ? N'y aura t-il pas pénurie de biens et de services? L'Intermarché de Saint-Geniès, la boulangerie, le bureau de tabac, la presse connaissent des files d'attente non stop, les étals se vident tant côté sanitaire qu'alimentaire. Alors une question se pose : **Revenir vers les circuits courts et changer nos comportements !**

Momentanément la Préfecture ayant refusé le maintien du « jardinier » du mercredi matin sur les Boulevards il fallait trouver d'autres intervenants. *Bruno SAURIN, Clément MAYOL, Gilles MEYRUEIS, ouvrent leurs stands de fruits et légumes début avril avec la saison des asperges notamment.*

- *La Fromagerie des Loubes de Montignargues propose de livrer à domicile leurs divers fromages.*
- *Jérôme BERTRAND de la Manade du Gardon propose de la viande de taureau BIO toujours livrée à domicile.*

Et puis, il y a internet : merci les nouvelles technologies!

- *La Société EVERGREEN de Collorgues spécialisée dans le primeur BIO livre chaque mercredi après-midi ces cartons VERTS « sur cinq points » du village.*

Toutes ces bonnes choses ont fait le bonheur de nos chers citoyens qui de plus, encore aujourd'hui, continuent de manger BIO.

Ils étaient ravis. Ne changez rien : les saveurs et le goût sont désormais bien là grâce à nos agriculteurs reconnus et passionnés. Merci à vous tous !

Nathalie, Corinne, Cédric, Marie-Françoise, Nicole, Police Municipale et Moi-même, étions fidèles au rendez-vous avec grand plaisir. Dieu merci nous sommes sortis de ce confinement très compliqué et le moral est revenu, mais n'oubliez pas encore les gestes barrières. Alors, juste pour se rappeler de ces beaux moments, voici quelques photos « souvenir » prises sur le parking de la Mairie.

Un hélicoptère bombardier d'eau à la caserne des pompiers de Saint-Geniès

Début juillet, l'adjointe aux écoles, Karen Jouve, représentant le maire de Saint-Geniès-de-Malgoirès pris par les élections à Nîmes Métropole, accompagnée de l'adjoint à l'agriculture, Laurent Pierre, inaugure en présence de plusieurs personnalités locales l'arrivée d'un nouvel oiseau protecteur pour notre territoire : un hélicoptère *Ecureuil AS 350 B3*. La caserne de Saint-Geniès se situe dans une zone centrale du département lui permettant d'intervenir partout en une quinzaine de minutes. Cet hélicoptère bombardier d'eau *Ecureuil AS 350 B3* permettra des interventions très précises, notamment en ville. Décollant en trois minutes il est idéal pour intervenir sur les feux naissants. Conduit par le pilote de montagne Sylvain Barro qui connait bien cet appareil, il complètera efficacement le dispositif de protection contre les incendies déjà en place.

LES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre *Forum des associations* à la mairie de 9h à 16h

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette date, la mairie organise, comme chaque année, son forum des associations. La plupart des associations présentes sur le village y seront représentées. Elles expliqueront leur fonctionnement et leurs activités, prendront les inscriptions. Certaines d'entre elles feront des démonstrations ou vous permettront de faire des exercices. Des affiches vous informeront prochainement sur le programme détaillé. Apéro et restauration vous seront proposés vers midi.

APE et l'automne

L'APE vous donne rendez-vous en septembre afin de vous faire vivre encore de super moments. (Halloween, bourses aux jouets, méga loto, carnaval et bien plus encore). Merci à tous les parents et enfants.
Bel été à tous.

L'Association « Le Tavillan »

est comme pour la plupart des groupes, en sommeil depuis le début de la crise sanitaire. Les différentes animations et autres sorties qui étaient au programme depuis le début du mois de mars ont été annulées ou reportées.
Nous prévoyons cependant une reprise à la rentrée de septembre, et à ce sujet, le conseil d'administration s'est réuni le 10 juillet pour prendre des décisions ou des options, sachant les incertitudes qui planent au moment où nous rédigeons notre article. Nous espérons que les conditions permettront à nos fidèles adhérents de se retrouver les jeudis après-midi pour les jeux de cartes, lotos et encore le traditionnel goûter mais aussi pour d'autres rendez-vous : repas animés, sorties… C'est ainsi que, si tout se passe bien, nous pensons faire la sortie en Aveyron qui était programmée en mai le lundi 5 octobre avec la visite des caves de Roquefort et celle du village médiéval de la Couvertoirade, la sortie en Cévennes initialement prévue en mars dans le courant du mois de novembre puis aussi d'envisager le traditionnel repas de Noël en décembre. Tous ces projets nous tiennent à cœur et nous savons combien les habitués de ces animations espèrent leur tenue. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre trésorière Marlène DUMAS au 04.66.81.63.12 ou le secrétaire de l'associations Bernard Bruneel au 04.66.63.18.52

La Conf' au rendez-vous pour sa fête annuelle

Il est des années où les rendez-vous habituels prennent encore plus de valeur. C'est le cas pour cette 17e édition de la fête de la Confédération paysanne qui se tiendra le dimanche 4 octobre. *Fallait-il maintenir cet évènement alors qu'on s'inquiète de l'évolution de la situation dans les mois à venir ?* La réponse est oui, d'abord parce qu'on doit continuer à vivre, et que cette crise a montré l'importance du travail de la Conf' et de ses partenaires pour l'agriculture et l'alimentation de tous. Oui encore, parce que cette fête peut être aussi une occasion de soutenir les paysans qui ont été privés de marché, les associations, les artisans, et tous ceux qui ont subi les conséquences des mesures sanitaires. Rendez-vous est donc pris pour une journée festive et conviviale autour du marché de producteurs, des stands associatifs, du grand repas paysan, des multiples animations pour petits et grands et de débats passionnés. Cette année, nous parlerons particulièrement de l'élevage paysan et du rôle indispensable qu'il joue sur nos territoires, pour l'emploi, l'environnement, et l'alimentation.

Temps Libre : Ouverture des inscriptions pour les Cours

L'été dernier *Temps Libre* avait organisé des permanences dés le mois d'août pour les inscriptions. Le but était d'offrir plus d'espaces aux adhérents pour venir nous rencontrer en dehors du forum de Saint-Geniès-de-Malgoirès le 5 septembre. Il faut dire que le nombre de cours et d'élèves ne cessent de croitre. Ces permanences ont permis plus de rencontres et plus d'échanges. L'association a donc décidé de remettre cela cette année à partir du 24 août.

- Le lundi 24 août de 10h à 12h
- Le mercredi 26 août de 14h à 16h
- Le jeudi 27 août de 18h à 19h30
- Le lundi 31 août de 10h à 12h
- Le mercredi 2 septembre de 15h à 17h
- Le vendredi 4 septembre de 18h à 19h30

Temps Libre ouvre ses guinguettes

Les prochaines dates, de 18h 30 à 22h 30, les 21 Août et 11 Septembre
De belles occasions de passer une soirée sympa et rafraîchissante dans le cadre original du jardin pédagogique (avenue des Jonquières) Contact : François 06 13 04 09 99

L'AOG HANDBALL

continue son développement, plus de 200 licenciés la saison passée.
Notre développement passe aussi par un objectif majeur, **la féminisation du club dans tous les niveaux de jeu.**
Tu es une fille de plus de 3 ans, rejoins-nous et **viens début septembre essayer le handball.** Tous les renseignements sur :
www.aog-handball.net OU *www.facebook.com/AOGHB.LAGARDONNENQUE/*

LES ASSOCIATIONS

Animalgoires et la gestion des chats errants

Cette association est née en mai 2020 afin de prendre en charge les chats errants vivants sur la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès, en contribuant à leur protection, leur bien-être et leur suivi.

Pourquoi lutter contre la prolifération des chats errants :

Reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé, la stérilisation des chats errants régule ces colonies qui participent aux contrôles des souris, des rats et autres nuisibles qu'ils chassent, et limite les nuisances (sonores, olfactives, sanitaires) liées aux périodes de reproduction.

La loi française (voir : code rural et de la pêche maritime) impose cette responsabilité aux collectivités territoriales qui sont accompagnées par les associations de protection animale.

Ces actions sont reconnues d'intérêt général.

L'identification des animaux domestiques, obligatoire depuis le 01 janvier 2012, la différenciation entre chats errants et chats domestiques est aisée.

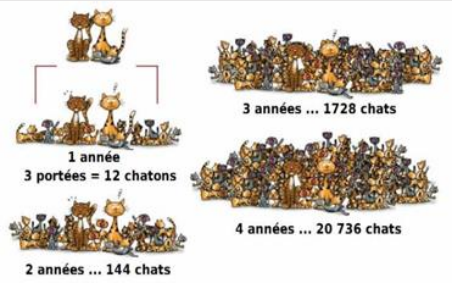

La campagne de stérilisation :

On estime à quatre-vingt les chats vivant en liberté sur notre territoire communal. Une soixantaine seront ciblés lors de cette campagne.

L'association « ***Animalgoires*** » a recensé les sites, négocié les tarifs avec des vétérinaires, développé un réseau de partenariats avec d'autres associations et mis en place une convention entre la mairie et la *Fondation 30 millions d'amis*.

La mairie subventionne la campagne avec le soutien de cette fondation qui paye 50 % des frais. **L'intégralité des fonds est destinée à la prise en charge des interventions et des soins prodigués aux animaux.**

Les animaux sont capturés et conduits chez des vétérinaires partenaires, de Sauzet et de Caveirac, puis relâchés sur les sites. Les animaux relâchés sont identifiés « 30 millions d'amis – commune de saint Geniès de Malgoirès »

Les autres missions :*Assistance et solidarité :* création d'un réseau d'entraide pour la prise en charge, en cas d'hospitalisation ou de décès du propriétaire, des animaux et ainsi éviter l'abandon. Le soutien du C.C.A.S., l'accompagnement pour la stérilisation, l'identification et les soins des animaux de propriétaires ne pouvant faire face, seuls, aux frais vétérinaires.

Informer pour mieux comprendre : Sensibiliser la population à la protection et la bientraitance des animaux pour expliquer leur rôle (dont celui des chats errants en milieu urbanisé), replacer leurs existences dans l'histoire et contribuer à responsabiliser les futures générations.

Mettre en lien les acteurs : Permettre aux personnes sensibles à la protection animale de se connaître, d'échanger et de partager leurs expériences.

Faciliter l'organisation d'actions pour créer des sites de nourrissage dédiés et entretenus et faciliter, ainsi, le suivi des populations.

Protéger les animaux : Préserver et rétablir la santé physique et mentale des animaux affaiblis, vulnérables ou menacés. Lutter contre tous les actes de cruauté et sévices, assister les animaux victimes et témoigner devant la justice si besoin.

Des adhérents et des soutiens :

L'association a besoin de bénévoles qui pourront, soit participer au nourrissage, à la localisation et au dénombrement des colonies, aux diverses campagnes pour aider aux captures, se proposer comme famille d'accueil à court ou moyen terme, ou pour toute autre action nécessaire au bien-être animal.

L'adhésion permet de nous soutenir financièrement sur l'ensemble de nos actions dans le village. Les cotisations participent aux règlements des frais de fonctionnement, à l'acquisition de matériel et surtout à la prise en charge des soins des animaux libres, blessés ou malades et d'effectuer des stérilisations en dehors des campagnes subventionnées.

animalgoires.30190@gmail.com

retrouvez-nous bientôt sur notre site internet

Fédération des Foyers Ruraux

Depuis le 1er janvier 2020, l'utilisation de la vaisselle plastique à usage unique est interdite ! Bye bye les assiettes, couverts et gobelets qui remplissaient nos poubelles voir jonchaient les places du village après une belle soirée festive !

En effet le décret du 30 août 2016 de la loi de transition écologique contraint les citoyens à réduire drastiquement les déchets, un enjeu majeur dans la lutte pour une planète viable et durable. Néanmoins les bonnes vieilles habitudes des associations sont mises à mal et les bénévoles désappointés.

Au 2 avenue de la gare, on propose une alternative ! En effet, la Fédération des Foyers Ruraux du Gard, dans le cadre de son projet « Alimentons nos idées », lance un nouveau service : la location d'une malle de vaisselle réutilisable constitué de 200 couverts : assiettes, gobelets 10cl et 25cl, couverts en inox, barquettes de frite, pichets et plateaux. Cette mutualisation est destinée à toutes les associations du territoire. Vous pouvez réserver via un formulaire en ligne et constituer votre kit suivant vos besoins. Seul le rinçage de la vaisselle est exigé, la Fédération se charge du lavage en machine garantissant ainsi les règles d'hygiène.

Parce que diminuer la production des déchets c'est bien mais il ne faut pas en rester là, la Fédération met également à disposition des outils de sensibilisation pour interpeller les participants et les questionner sur leurs propres pratiques de consommation.

La malle est disponible dès le 1er septembre !

Pour plus d'informations, contacter les animatrices de la Fédération des Foyers Ruraux au 04 66 81 78 58.

L'Aquatique Club de la Gardonnenque a fait sa rentrée…

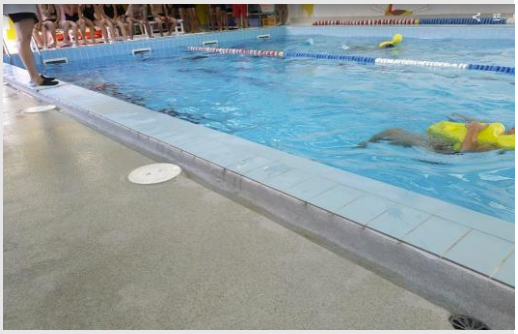

L'association de l'Aquatique Club de la Gardonnenque, en lien avec le Syndicat mixte Leins Gardonnenque, a ouvert les portes du bassin de Sauzet le 15 juin dernier. Chacun peut retrouver le plaisir de nager tout en respectant les gestes barrières. Notre équipe de maîtres-nageurs est consolidée autour de Chantal et de Sylvain.

Comme chaque année de nombreux cours sont proposés allant du "Péquélet nageur", très jeune débutant qui apprend les rudiments de la natation dès 5 ans en très petit groupe, en passant par les jeunes gens, les adultes débutants, avancés ou perfectionnés ; il y a aussi de nombreux créneaux horaires pour l'aquagym, attention l'aquagym ce n'est pas si "pépère" que ça… !

Une première promotion d'élèves du BAFA option "SB" (surveillant de baignade) a été formée par nos maîtres-nageurs-enseignants début juillet.

Si vous êtes intéressés vous trouverez toutes les informations (contact, horaires, tarifs ...) sur notre site internet :
http://www.kananas.com/associationacdelagardonnenque3123/

Ou sur notre page Facebook https://www.facebook.com/Piscine-Sauzet-327141881321251/

LES ASSOCIATIONS CULTUELLES

L'Église Protestante Unie de St Geniès-Gajan et le confinement

L'Église Protestante Unie de Saint Geniès-Gajan a traversé le confinement avec, chaque semaine, des messages d'espérance et de fraternité, rédigés par les pasteurs Eric Galia et Franck Massler. Ils ont été très appréciés pour garder le lien communautaire. Pendant cette période, la lecture, l'interprétation, la méditation et le partage biblique ont accompagné les paroissiens par mail ou sur le blog.
Les cultes reprennent « en vrai » cet été, tous les quinze jours, sur l'ensemble de la Gardonnenque, dans les temples aménagés aux conditions sanitaires réglementaires. Nous espérons que les activités reprendront normalement à la rentrée.
Nous avons pu faire l'Assemblée Générale statutaire de l'association cultuelle, le samedi 27 juin à Saint-Mamert-du-Gard. Elle était élective. Un nouveau conseil presbytéral a été choisi: monsieur Jean-Serge Fensh reste président, madame Katia Massal trésorière et madame Annie Colombero devient secrétaire.
Retrouvez les liens, les contacts et les informations sur le blog : https://protestantsdegardonnenque.blogspot.com

Paroisse catholique

Avec les interdictions de rassemblements, dès la mi-mars, toutes célébrations telles que messes dominicales, cérémonies de baptême et de mariage ont été annulées ou reportées. Les familles en deuil n'ont pu se réunir dans les églises pour célébrer les obsèques de leur défunt.
Les réunions de toute nature n'ont pu se dérouler. La plupart des fidèles ont suivi les différentes cérémonies de la Semaine Sainte, de Pâques et le dimanche, sur une chaîne publique, la messe retransmise depuis un studio parisien.

Le week-end de la Pentecôte, les mesures liées au déconfinement ont permis aux assemblées de reprendre, évidemment dans le respect des mesures sanitaires décidées par le gouvernement et que les autorités religieuses ont éditées dans les détails. Dans notre église paroissiale, une équipe de bénévoles s'est appliquée à désinfecter le mobilier et, en espaçant les bancs, ont permis l'accueil d'une quarantaine de personnes.
La rentrée paroissiale se prépare, en espérant qu'elle puisse se dérouler dans les conditions optimales. Pour toute information, vous pouvez consulter le panneau d'affichage au presbytère, 1, Place de l'église ou par téléphone auprès du curé le Père Jean-Baptiste Nitcheu (04.66.81.65.98) ou au diacre Bernard Bruneel (06.17.08.19.47)

Les inscriptions pour le catéchisme se feront au presbytère le mercredi 9 septembre. (Cela concerne les enfants à partir du CE2)

Association cultuelle musulmane

La communauté musulmane et le confinement
La crise du Covid-19, le confinement et ses conséquences, comme dans les autres religions, comme pour l'ensemble de la population a eu des répercussions importantes.
Actuellement le lieu de culte n'a toujours pas pu rouvrir en raison de son exiguïté. En effet, dans les conditions actuelles il est impossible de respecter les distances nécessaires entre chaque participant.

Post-confinement & mesures sanitaires scolaires : pas simple

Après près de deux mois de confinement et de télétravail une remise en place partielle des cours en classe a relevé d'une véritable acrobatie pour les professeurs et les élèves ainsi que pour les agents chargés du suivi sanitaire : désinfection matin et soir, installer des bureaux à la distance requise exigeant 4 m^2 par enfant, interdiction pour les enfants de se croiser ou de se mélanger entre groupes classes différents, des enfants, dont parfois l'enseignant n'avait pas pu revenir en classe, qui se retrouvent sans leurs copains et avec une maîtresse nouvelle.

L'obligation de se laver les mains autant de fois que possible, nécessité pour les agents de désinfecter les locaux après chaque passage aux toilettes de chaque enfant. Des enfants prioritaires pour aller en classe et d'autres ne venant qu'une ou deux fois par semaine et certains par précaution préférant rester à la maison... Il y avait de quoi s'y perdre. Beaucoup d'absents pour démarrer puis quelques timides reprises. Dans ces conditions, liée à l'absence d'agents obligés de rester confinés aussi, il fut impossible d'assurer avant le début du mois de juin garderie et cantine. Les enfants qui ne pouvaient rentrer chez eux venant avec leur repas et le dégustaient sous l'œil attentif des agents.

Merci aux enseignants qui ont su faire face à cette situation très compliquée.

Merci aux agents municipaux qui ont su affronter ces difficultés.

Une fin d'année spéciale

Pas de kermesse, pas de fête de fin d'année avec les parents, les papis et mamies, tatas et tontons, frères et sœurs : distanciation sociale oblige ! Néanmoins une petite fête en petit comité pour quand même marquer le coup : en maternelle les enfants entrant en CP, à la « grande école » en septembre, ont reçu un joli livre choisi par leurs enseignantes et offert par la mairie, et un joli cadeau offert par l'APE ; en primaire les enfants entrant en 6è ont reçu avec le traditionnel dictionnaire, un livre offert par la mairie et une calculette offerte par l'APE. Une petite cérémonie en présence des parents, de monsieur le maire et de quelques adjoints, suivie d'un pot convivial ont permis de clôturer cette année très bizarre.

Un nouveau logiciel cantine, à la rentrée

Après avoir pu échanger avec les équipes municipales travaillant aux écoles, nous avons pu constater un mécontentement vis-à-vis du logiciel utilisé.

Nous avons donc décidé d'étudier la possibilité d'un changement de logiciel afin d'améliorer les conditions de travail de celles-ci, ainsi que la facilité d'accès pour les parents utilisateurs.

Après avoir effectué réunions, visio et démonstration en présence d'élus ainsi que d'agents, nous avons décidé de mettre fin à notre ancien contrat et d'utiliser à partir de septembre 2020 le logiciel *Cantine de France*.

Pour cela **il sera envoyé, par mail mi-août, un nouveau lien à tous les parents de l'école**. Chacun devra remplir les éléments le concernant, ainsi que pour son (ou ses enfants) scolarisé(s) dans nos établissements.

Il est à noter que même si votre enfant n'est pas prévu sur un temps de cantine ou de garderie, il est fortement recommandé de le remplir afin de palier une éventuelle urgence au cours de l'année (sans cela il ne pourra en aucun cas être accueilli).

Le règlement intérieur a également été modifié, merci donc de bien vouloir le lire attentivement lorsqu'il vous sera fourni. Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et espérons une rentrée plus sereine.

NUMÉROS UTILES & CALENDRIER

Sapeurs Pompiers……..18 ou 112
SAMU……..15
Gendarmerie……17
Centre anti poison……04.91.75.25.25
Ambulance Serrano……04.66.81.74.81
Taxi D.papa……..06.09.50.01.04
……..06.69.16.27.26

Dentiste/Orthodontiste
Mme MELLET……04.66.81.61.47
M. MOINARD……04.66.19.27.97
Infirmier(e)s
Mme BLAIN……06.18.99.50.31
Mme CHALVIDAN……06.22.66.37.56
Mme DE LUCA……06.88.31.24.12
M. FUENTES……06.21.70.94.71
Mme MICHEL……06.86.98.11.09
Mme PAGON……06.76.99.96.18
M. TEISSONNIÈRE……04.66.81.71.15
Mme TUZET……06.77.84.17.15
Mme CHAPELIER……07.88.29.85.35
Kinésithérapeutes
Mmes BONNARY A & N….04.66.81.66.99
M. MARGAROT…… 04.66.81.66.99
Médecins
Dr FÉLIX04.66.68.10.10
Dr GRAU 04.66.68.10.10
Dr LECAMP 04.66.63.90.34
Pharmacie……04.66.81.62.04
Orthophoniste
Mme SÉVENIER 04.66.57.93.89
Osthéopathe D.O
Mme BOTTREAU 06.87.03.16.75
Podologue/pédicure
M. BARAT 04.66.37.78.26
Psychologue
Mme BOUET 06.69.07.01.82
Sophrologue
Mme RABITO 06.63.33.52.48
Sages-femmes
Mme BROUGUIÈRE 06.99.02.69.80
Mme ROUGIER 04.66.01.91.73

Maison de retraite…..04 66 81 62 23

Midi Libre : 06 03 98 61 98 Cathy DOUSTALY correspondante

Mairie :
Tél : *04.66.63.87.87*
Site : www.saintgeniesdemalgoires.fr
Horaires: 9h-12h – 14h-17h
fermé le mercredi après-midi
accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr

•**Service des finances** *04.66.63.87.82*
•**Secrétariat de l'urbanisme** tous les après-midi
secretariaturba@saintgeniesdemalgoires.fr

•**Police Municipale** *06.72.36.91.32*
•**Bibliothèque municipale « *Camille Hugues* »** *04.66.63.87.85*

•**Centre de loisirs intercommunal (3-12 ans) et crèche**
Pôle enfance jeunesse 38 av. de la Gare *04.66.74.01.39*
secretariat@temps-libre.org

•**Association Temps Libre** *04.66.63.14.36*

•**École élémentaire « Jules Ferry »** *04.66.81.64.27*
Cantine *04.66.81.69.72*

•**École maternelle « Louis Guizot »** *04.66.81.81.33*
Cantine *04.66.81.81.37*

•**Collège « Frédéric Desmons »** *04.66.63.09.50*

•**Centre Médico Social (assistantes sociales)**
Mmes CAMBE et GRIMAUD DAUMET 04.66.02.13.60
MSA : Mme CAMPOS 04.66.63.67.79

•**Syndicat Mixte Leins Gardonnenque** *04.66.63.00.80*
4 rue Denis Diderot – *contact@leinsgardonnenque.fr*

•**Point Emploi** *Mme PAYEN 04.66.63.13.56/06.12.53.13.61*

•**Centre Médico Psychologique** *04.66.03.47.80*

•**La Poste** *: courrier 3631 banque postale 3639*

•**Etude Notariale** *04.66.63.64.40*

•**SAUR** *478 av, Maurice Privat 30600 Vauvert*
04.30.62.10.01
Dépannage 24H/24 04.30.62.10.09

CALENDRIER

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et dans le respect de tous les gestes barrière encore en vigueur, devraient avoir lieu :

SEPTEMBRE

- Le 5/09 : *Forum des associations* à la mairie de 9h à 16h
- Le 19/09 : Syndicat spectacle
- Les 19 et 20/09 : journées du patrimoine avec *AMPHORE*
- Les 25 et 26/09 : salon de la broderie à la mairie
- Le 27/09 : élections sénatoriales au suffrage universel indirect (les 7 élus vont voter à la préfecture)

OCTOBRE

- Le 4/10 Fête de la confédération paysanne sur les parvis de la mairie
- Le 10/10 Syndicat cinéma
- Le 24/10 Soirée cabaret avec les Frenchies spectacle
- Le 31/10 l'APE organise une fête d'Halloween dans le foyer

NOVEMBRE

- Les 13 et 14 novembre L'APE organise une bourse aux jouets au foyer

DÉCEMBRE

- Les 5 et 6 décembre : Marché de Noël

Bienvenue à...

Hidaya BOUSKILA le 28/02
Lina VERNET le 02/03
Tiago GONÇALVES le 05/03
Aaron COUPIER le 10 mars
Lucie BOURGOIN le 03 avril
Safwane EL MOUDNI le 05/04
Nassim HADJI le 22/04
Yacine OURAHOU le 24/05
Sasha BRUNEL le 03/06
Roxanne BOUTEVILLE le 03/06
Malya REITER RENNUIT le 13/06
Mia TRUCHET le 16/06
Jordan BESNARD le 22/07
Mohammed SEBAI le 19/07
Adnane OUJALI le 27/07
Romy MASSAL le 14/08
Lola BERINGS RIVOLET le 11/08
Aaron MORDNI le 16/08
Mandalena AGOVIC le 17/08
Lila MARTIN BERNIÉ le 08/09
Aaron GABARRI né le 08/09
Hugo DURAND-COUTELLE le 16/09
Camille LUKACIK le 21/09
Paolina BOURDIN le 21/09
Farès BAHARI le 27/09
Judith LEITAO le 18/10
Lilya LAMRAOUI le 21/10
Issa KONÉ le 22/10
Jassim EL KHAYARI le 01/11
Ines CARRIERE MALFI le 14/11
Liya MICHEL PAVILLA le 11/11
Allan VALADEAU le 12/11

Pablo JOSEPH le 05 janvier
Saïyan GILBERT le 07 janvier
Noam SORTAIS MARION le 11 janvier
Kalen ZAÏD le 15 janvier
Ilyes BEN AMAR le 14 février
Léana QUETTIER le 20 mars
Elena GALY le 08 mars
Youssef BERKANO le 23 mars
Isalya BERTHOUX le 31 mars
Malo PANTEL AUZY le 7 avril
Luna SILARD le 20 avril
Hidaya DADI le 11 mai
Jean GARCIA le 05 juin
Ellyn GIOLBAS le 04 juin
Gabin GONOD le 10 juin

Nous regrettons le départ de...

Denise SASSINNOT le 11 mars
Monique LESCLINGAND le 09 avril
Jackie HARDELle 21 mai
Lina BILGER le 02 juin
Yvette TAVERNIER le 19 juin
Marie-Louise REDON le 28 juin
Bruno GRANIER le 1 juillet
Muriel MANCHON le 07 août
René BLANCHARD le 05 septrembre
Rose BORRELLY le 17 novembre
Michel MARUÉJOL le 11 novembre
Josette LESBRE le 14 février
Pauline CARPHASIE le 28 février
Jean RODA le 24 avril
Giovanna PELLICONE le 22 mai
Francine COMBARMOND le 26 juin
Madeleine MARCELLIN le 28 novembre
Gaston ENJOLRAS le 01 janvier
Simone CORNETET le 11 janvier
Paulette VANNONI le 12 janvier
Etienne RICHE le 08 février
Anna-Maria AMBROSINI le 22 mars
Juliette RICCI le 28 mars
Jacques RAIMONDO le 12 mars
Madeleine JACQUEMIN le 02 avril
Franck BERGUERIT le 04 mai
Yvette PERROT le 19 mai
René VIALA le 14 mai
Jeanne MARTIN le 24 mai
Gilbert MARTIN le 02 juin

Tout nos vœux de bonheur à...

Sébatien DUBUC & Magali SEVENIER le 02 février 2019

Soufian EL KHAYARI & Iman AZARKAN le 13 avril 2019

Christophe GALLET & Christiane GABILLOT le 08 juin 2019

Nino NADIRADZE & Yohan POURCHER le 08 juin 2019

Aymeric DUPAS & Ophélia CAVANNA le 08 juin 2019

Yoan COUPIER & Laeticia ROUSSEAU le 15 juin 2019

Clément JOSSIEN & Isabelle VITU le 22 juin 2019

Loïc GUIDON-LAVALLÉE & Coralie BERINGUER le 29 juin 2019

Maxime MARAVAL & Fanny COSTECALDE le 29 juin 2019

Azdin BOUSMAHA & Jenifer SANCHEZ le 28 septembre 2019

Michel BON & Sylvie BRUN le 05 octobre 2019

Mustapha MKHININI & Rahmouna BLOUFA-LAKHAL
le 16 mai 2020
EL MASNAOUI Abdelmouttalib & ASSALOUNI Rabiha
le 25 juillet 2020

Les infirmiers face au Covid-19

Dès le mois de mars les difficultés ont commencé.
La carence en matériel, les difficultés d'approvisionnement, la mise en œuvre des protocoles de désinfection au cabinet de soins, dans le véhicule; le matériel que l'on doit transporter, la mallette que l'on ne doit plus transporter. Nous sommes obligés de réorganiser la tournée car : les familles accueillent leurs aînés qui donc sortent de la tournée, mise en sécurité des patients à risque, patients « covid » confinés, à placer en fin de tournée pour éviter la contamination des autres.
Priorité, dans la mesure du possible, au respect des gestes barrières.
Notre quota de masques délivré par l'Etat n'est arrivé qu'en fin du mois de mars. Heureusement que certains professionnels de santé, la pharmacie et les médecins, se sont débrouillés pour récupérer du matériel et l'ont mis en commun. La solidarité entre soignants a permis de nous occuper au mieux des habitants de Saint-Geniès.
Le matin on démarre la journée dans un véhicule désinfecté de la veille avec une blouse, un masque et des gants changés à chaque patient. En fin de tournée on désinfecte le véhicule. Le matériel utilisé le matin est placé en bac de décontamination, les habits mis au sale avec du désinfectant, puis douche complète des cheveux et du corps. Et ce matin et soir.
Mais en tant que soignants ces gestes nous sont quotidiens et familiers. C'est notre travail de soigner, d'aider la population au mieux de nos compétences. Il nous a juste fallu le temps de nous organiser et les moyens pour mettre en œuvre la protection des populations.
Malgré tout, ce qui m'aura marqué c'est cette injustice et cette agressivité envers les soignants, mais aussi les gens qui assuraient la continuité des services aux personnes, tous les commerces qui ont continué d'assurer malgré les difficultés d'approvisionnements.
Un grand merci à tous ceux qui ont participé au bien être des habitants de Saint-Geniès.
Prenez soin de vous. Restez vigilants.